



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard  
75006 Paris  
tél. : 01 53 63 55 00  
fax : 01 45 44 95 16  
[www.anru.fr](http://www.anru.fr)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### A Lyon, La Duchère poursuit sa mue : le 19 mai 2010, une nouvelle barre impose

**lundi 10 mai 2010**

#### **Une nouvelle barre de La Duchère va imposer le 19 Mai 2010 :**

**348 familles ont été relogées en 3 ans ½, de début 2006 à mi 2009, dans ce qui est devenu un quartier attractif de Lyon.**

Dans les années 90, on appelait « Chicago » un immeuble du quartier de La Duchère, marqué par les émeutes et le chômage.

Aujourd'hui, les barres de logements sociaux démolies ont été remplacées par des petits immeubles d'architecture contemporaine, dont près d'un tiers sont en accession à la propriété et commercialisés par des promoteurs privés. Les appartements se vendent en quelques mois. Les jeunes couples veulent habiter à la Duchère. 2 écoles ont été entièrement rénovées. Dans la nouvelle résidence étudiante viennent loger des élèves de l'école Centrale de Lyon.

Un gymnase tout neuf et bientôt la grande halle d'athlétisme, à proximité du parc du Vallon, complètement aménagé, en concertation avec les habitants, comme tout ce qui touche à l'accessibilité. Et comme les animations artistiques qu'ils créent avec la compagnie « Là hors de ».

Le vétuste et non sécurisé centre commercial du Plateau sera démolé. Les commerces seront implantés en rez-de-chaussée des nouvelles constructions.

Avant, porter La Duchère comme adresse sur son CV était discriminant. Aujourd'hui, le chômage y régresse. Depuis le début du programme de rénovation urbaine, 140 entreprises sont venues s'installer dans cette Zone Franche Urbaine, dont beaucoup de TPE (- de 3 salariés) créées par les habitants de La Duchère.

Tous les chantiers de la rénovation emploient ou prennent en insertion des jeunes du quartier : c'est une de leurs obligations contractuelles avec l'ANRU, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, qui impulse et finance ce projet à hauteur de 47,8 Millions d'euros, soit 36% du financement total de 131 Millions d'euros (21% financés par le Grand Lyon, 17% par la commune, 9% par des fonds européens, 8% par le Conseil Régional...)

La Duchère, projet emblématique, est l'un des premiers quartiers à avoir profité de la vaste opération de rénovation urbaine initiée par Jean-Louis Borloo en 2003. Engagement de l'Etat : 12 milliards d'investissements qui généreront 42 milliards de travaux.

A l'horizon 2013, 490 quartiers en grandes difficultés sociales, urbaines et économiques seront ainsi rénovés dans toute la France.

La fin de la rénovation de La Duchère est prévue en 2016.

***Michel Mercier, Ministre de l'Aménagement du territoire et Pierre Sallenave, Directeur Général de l'ANRU, seront présents le 19 mai pour la démolition de la barre 220.***

#### **CONTACTS PRESSE**

A Lyon : Ibtissam Ayari  
Tél. : 06 15 52 70 73  
[ibtissam.ayari@mairie-lyon.fr](mailto:ibtissam.ayari@mairie-lyon.fr)  
OPAC du Rhône : Sophie Descroix  
Tél. : 04 78 95 53 20  
[sdescroix@opacdurhone.fr](mailto:sdescroix@opacdurhone.fr)  
Communication de l'ANRU :  
Tél. : 01 53 63 55 05/64 71  
[communication@anru.fr](mailto:communication@anru.fr)



## Lyon - La Duchère – vue aérienne du quartier

2004



© Le Grand Lyon

2010



**Barre 220 qui sera  
démolie le 19 mai 2010**

© g.cabella@balloide-  
photo.com